

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 septembre 2020

Date de la convocation : 8 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Malik MAOUCHE, M. Philippe MARION, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Jacques BOYER à Mme Michèle CEDRIN, Mme Dalila BRAHMI à Mme Martine FAÏTA, Mme Annie DUTRON à Mme Anny GELAS, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER.

Absents suppléés : M. Frédéric BELMONTE représenté par Mme Virginie NOVOTNY, M. Christian JANIN représenté par Mme Nadège NIVON, M. Max KECHICHIAN représenté par Mme Janine CRIVELLI.

Secrétaire de séance : Mme Claudine PERROT-BERTON.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE :** Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au Fonds Départemental d'Investissements Agricoles et Agro-Alimentaires de l'Isère (FDIAAA)

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Pour faire suite aux élections municipales de mars et de juin 2020 et à l'installation du nouveau conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération, l'Agglo doit délibérer pour désigner ses représentants au Fonds Départemental d'Investissements Agricoles et Agro-Alimentaires de l'Isère (FDIAAA).

Le Fonds Départemental d'Investissements Agricoles et Agro-Alimentaires de l'Isère (FDIAAA) est un dispositif de financement des projets agricoles. Il permet de prendre en compte à la fois l'agriculture dans sa dimension économique et la question de la consommation du foncier agricole.

Les collectivités adhérentes s'engagent à verser une contribution au Fonds pour les emprises affectant les espaces agricoles de leur territoire dans le cadre de projets d'aménagements publics. Les sommes versées au fonds sont destinées à financer des projets qui présentent un caractère collectif structurant et qui soient générateurs de valeur ajoutée grâce entre autres aux leviers suivants :

- Structuration et organisation collective de l'offre,
- Transformation, commercialisation et distribution de produits agricoles et agro-alimentaires,

- Construction de filières traditionnelles ou innovantes ayant une finalité économique (filieres alimentaires locales, production de biomasse et énergies renouvelables, etc.),
- Valorisation des produits agricoles issus des territoires (promotion, communication, garantie de la traçabilité, etc.)

Le FDIAAA est administré par un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui décide de l'affectation du Fonds et collecte les sommes auprès des adhérents. Les collectivités adhérentes sont majoritaires dans la gouvernance. La Chambre d'Agriculture est aux côtés des collectivités au sein du GIP.

L'Agglomération dispose de trois sièges de titulaires et de trois sièges de suppléants au sein du conseil d'administration pour lequel il convient de désigner les représentants.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

VU la délibération du 10 Juillet 2020 sur l'installation du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération,

VU l'avis du bureau communautaire,

Les candidats proposés par le bureau sont les suivants :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Monsieur Frédéric BELMONTE	Monsieur Christophe BOUVIER
Monsieur Lucien BRUYAS	Monsieur Christian PETREQUIN
Monsieur Luc THOMAS	Monsieur Isidore POLO

Madame Dominique ROUX propose également sa candidature.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré :

PROCEDE à l'élection des membres au conseil d'administration du Fonds Départemental d'Investissements Agricoles et Agro-Alimentaires de l'Isère.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

NOMBRE DE BULLETINS : 50

BULLETINS BLANCS OU NULS : 0

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 50

MAJORITE ABSOLUE : 26

Nom et prénom des candidats titulaires	Nombre de voix
Frédéric BELMONTE	49
Lucien BRUYAS	50
Luc THOMAS	43
Dominique ROUX	8

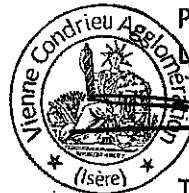
Nom et prénom des candidats suppléants	Nombre de voix
Christophe BOUVIER	49
Christophe PETREQUIN	49
Isidore POLO	49
Dominique ROUX	3

DESIGNE comme représentants de l'Agglomération au conseil d'administration du Fonds Départemental d'Investissements Agricoles et Agro-Alimentaires de l'Isère les personnes suivantes, après accomplissement des formalités réglementaires :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Monsieur Frédéric BELMONTE	Monsieur Christophe BOUVIER
Monsieur Lucien BRUYAS	Monsieur Christian PETREQUIN
Monsieur Luc THOMAS	Monsieur Isidore POLO

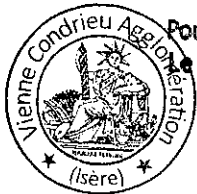
AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 15 septembre 2020
 Le Président certifie que la présente délibération
 a été reçue par la Sous-Préfecture le 18 SEP. 2020
 et a été publiée le 18 SEP. 2020



Pour extrait certifié conforme
 Le Président,

Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
 Le Directeur Général des Services

Claude Bour
 Claude BOUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

